



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

-----  
Assemblée de la  
Province Nord

-----  
B.P. 41 – 98860 – KONÉ

-----  
Téléphone : 47-72.30

Télécopie : 47-71.92

N.Réf. : 6070-\_\_\_\_\_/dassps-dir

## COMMUNIQUE

La province Nord informe la population de la commune de Ouégoa que suite à l'agression intolérable du médecin chef du dispensaire, le dispensaire de Ouégoa sera en service restreint à compter de ce jour et ce, jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, seules les urgences restent assurées.

La province Nord réitère son total soutien à l'ensemble de son personnel de santé et informe par ailleurs que toute atteinte touchant à l'intégrité de ses agents et portant préjudice au service public pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

**Pour le président de l'assemblée  
de la province Nord et par délégation  
Le secrétaire général  
de l'assemblée de la province Nord**

**Billy FOREST**